Accusé de réception en préfecture 033-213301674-20180924-180924-11-DE Date de télétransmission : 25/09/2018 Date de réception préfecture : 25/09/2018

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

DISSEMENT DE

CANTON DE CENON

COMMUNE

DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 24 septembre 2018

Objet

Fixation de tarifs complémentaires pour les spectacles de la saison culturelle 2018-2019. Approbation

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 18 septembre 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU**, **Maire de Floirac**.

Etaient présents :

Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,
Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN,
Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme MILLORIT,
Mme LOUKOMBO SENGA, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI,
M. BAGILET, Mme LARUE, M. LERAUT, M. BOURIGAULT,
Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT,
M. DROILLARD

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE EST DE:

33

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BONNAL à M. NAFFRICHOUX - M. CAVALIERE à M. PUYOBRAU Mme LAQUIEZE à M. GALAN - Mme VELU à M. CALT

Absent excusé:

M. HADON

Absents:

M. BELLOC - Mme RONNE

M. MEYRE a été nommé secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture 033-213301674-20180924-180924-11-DE Date de télétransmission : 25/09/2018 Date de réception préfecture : 25/09/2018

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du lundi 25 juin 2018, le Conseil Municipal a approuvé les tarifs de la saison culturelle 2018-2019.

En complément de cette délibération, il convient de modifier les dates du spectacle « Vol d'Usage » et d'ajouter les tarifs du concert de Piers Faccini programmé en partenariat avec la Rock School Barbey.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal, d'approuver les tarifs complémentaires proposés pour la saison 2018-2019, et de modifier les dates du spectacle Vol d'Usage.

1°) Dates pour le spectacle intercommunal, programmé par les villes de Bègles, Floirac.

Tarif pour le spectacle :

- « Vol d'Usage » – du 18, 19 et 22 mai 2019

Tarif Plein	Tarif Réduit : Résidents de Floirac, Demandeurs d'emploi, professionnels du spectacle, bénéficiaires des minima sociaux, étudiants	Tarif Jeune : Moins de 18 ans	Invitations
Tarif	Tarif	Tarif	Exonéré
14€ (bleu)	10€ (blanc)	5€ (rouge)	(couleur gris)

Une billetterie spécifique sera réalisée pour le spectacle « Vol d'Usage » ; comportant les mentions : date de la représentation, lieu de la représentation, titre du spectacle, coût de la place.

2°) Tarifs pour le concert de Piers Faccini Simone organisé en coproduction entre la Ville de Floirac et la Rock School Barbey, dont la ville de Floirac dispose d'un contingent de places.

Tarif en prévente	Tarif sur place	Invitations
Tarif	Tarif	Exonéré (couleur gris)
20€ (rose)	23€ (orange)	

Une billetterie spécifique sera réalisée pour le concert de Piers Faccini comportant les mentions : date de la représentation, lieu de la représentation, titre du spectacle, coût de la place.

Sur demande du Comptable du Trésor Public, une billetterie exonérée est comptabilisée pour chaque spectacle.

Considérant que, la fixation des **tarifs de la saison 2018-2019** nécessite que le Conseil Municipal approuve les tarifs suivants :

Vu le Code Général des Impôts;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 juin 2018;

Accusé de réception en préfecture 033-213301674-20180924-180924-11-DE Date de télétransmission : 25/09/2018 Date de réception préfecture : 25/09/2018

Vu l'avis de la Commission Culture réunie en date du 11 septembre 2018;

Le Conseil Municipal, après délibéré;

APPROUVE les tarifs complémentaires de la saison 2018-2019.

DIT que les fonds seront encaissés par la régie des Recettes Fêtes et Spectacles et inscrits en recettes au chapitre 70, article 7062.

Nombre de votants : 33 Suffrages exprimés : 30

Pour: 30 Contre: Abstention:

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME : A la Mairie de FLOIRAC, le 25 septembre 2018

Le Maire,